

## DÉLIBÉRATION N° 15/150

Séance du vendredi 22 juin 2015

### Approbation du compte financier 2014

**Le Conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le 22 juin 2015,**

**Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

**Vu** les articles 6, 8 et 9 du décret susvisé,

### DÉCIDE

- d'approuver le compte financier 2014 arrêté définitivement en enveloppe de :
  - Fonctionnement à un total de dépenses de 141.457.160 € et de 144.857.355 en recettes, l'équilibre étant réalisé par un bénéfice de 3.400.195 €.
  - Investissement à un total de dépenses de 15.562.009 € et de 17.043.865 € en recettes (dont 8.525.292 € au titre de la capacité d'autofinancement), l'équilibre étant réalisé par apport sur fonds de roulement de 1.481.856 €.
- l'affectation du résultat de l'exercice 2014 soit de 3.400.195 euros au compte de réserves facultatives.

Fait à Paris,  
Le 22 juin 2015

Le Secrétaire général du Ministère de la  
Culture et de la Communication

